

*Budget—M. Broadbent*

Les Canadiens espéraient trouver dans l'exposé budgétaire de lundi des mesures énergiques montrant l'intérêt porté par le gouvernement à ce problème et les efforts d'imagination déployés pour régler la crise dont a parlé le premier ministre il y a un an. Ils n'ont rien trouvé de tout cela. Le ministre des Finances a simplement annoncé que la SCHL augmenterait ses dépenses de quelque 200 malheureux millions de dollars, tout juste suffisants pour construire 8,000 maisons. Rien d'autre pour la crise. Cette somme ne permettra même pas au gouvernement d'atteindre l'objectif annuel, extrêmement bas, de 210,000 maisons.

De plus, le gouvernement envisage de recourir exactement aux mêmes programmes qui sont cause de la situation actuelle: augmentation des subventions aux prêteurs et multiplication des stimulants financiers destinés aux promoteurs—autant de mesures qui se sont soldées par un échec.

Lorsque le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) a présenté au début de l'année son projet de loi relatif à ces questions, le nouveau parti démocratique l'a prévenu que ces mesures n'obtiendraient pas l'effet escompté et nous avons voté contre. Lorsqu'il a déclaré que ces mesures attireraient un milliard de dollars du privé dans le secteur du logement, nous lui avons répondu qu'il se trompait. L'événement lui a donné tort, et il l'a récemment reconnu publiquement. Comme toujours, les capitaux se placent là où les profits sont le plus élevés, dans les centres commerciaux, les hôtels de luxe, les immeubles à bureaux ou les comptoirs à hamburgers de Harvey's. Par rapport à la même époque de l'an dernier, les capitaux privés investis dans la construction résidentielle sont en baisse d'environ 20 p. 100.

Les 200 millions ajoutés au budget de la SCHL ne vont porter son total qu'à 1.6 milliard environ pour l'année. Il y a huit ans, la Société avait un budget de 1.5 milliard, c'est-à-dire presque autant à une époque où le logement était infiniment moins cher qu'aujourd'hui. Je prie les députés de bien écouter les chiffres qui suivent. Ils pourront ainsi connaître l'urgence que le gouvernement attache vraiment à la question du logement.

En 1967, 14.3 p. 100 du budget total de l'état étaient consacrés au logement. Et aujourd'hui, au cœur de la crise décrite par le premier ministre et admise par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, qu'est devenu ce pourcentage? Je répète qu'il était de 14.3 p. 100 en 1967. A-t-il doublé depuis lors? A-t-il au moins augmenté notablement? Non, monsieur l'Orateur. Il est tombé à 5.4 p. 100.

**M. Benjamin:** Quelle honte!

**M. Broadbent:** Faut-il s'étonner de la crise du logement? Il est évident que cela n'inquiète guère le gouvernement.

Dans le débat sur l'Adresse en réponse et dans celui qui a suivi la présentation du budget de l'automne dernier, j'ai prévenu le gouvernement au nom de mon parti qu'il fallait intervenir immédiatement pour éviter une grave récession. Au cours des débats spéciaux de février et de mai, j'ai de nouveau pressé le ministre de présenter rapidement un nouveau budget pour contrer la menace de récession. Devant les derniers chiffres du chômage et de la production industrielle, c'est une bien piètre consolation que de pouvoir dire au gouvernement que nous l'avions prévenu.

Nous avons maintenant atteint un point de croissance négative et plus de 700,000 Canadiens sont en chômage. En réalité, nous sommes en pleine récession. On ne peut le dissimuler grâce à des affirmations évasives. Il y a plus de Canadiens sans travail aujourd'hui que jamais depuis la

dépression et tous les Canadiens s'inquiètent de la persistance de l'inflation.

Comme je l'ai dit au début, le budget ne s'attaque à aucun de ces problèmes. Au contraire, il contribuera malheureusement à accroître à la fois le coût de la vie et le taux de chômage. Il nous aurait fallu un budget expansionniste et, dans la mesure du possible, il aurait fallu accroître les dépenses tant pour favoriser la création d'emplois que pour enrayer l'inflation. Ce ne sont pas là, comme certains voulaient nous le faire croire, des objectifs contradictoires.

Permettez-moi de souligner certains points précis.

Premièrement, en matière de logement, le ministre aurait dû modifier complètement son objectif pour le porter de 210,000 à 400,000 unités. Pour en arriver à ce chiffre, le gouvernement aurait dû accroître sensiblement ses propres dépenses. Il aurait dû également suivre l'exemple du gouvernement de la Colombie-Britannique et s'engager lui-même dans la construction domiciliaire. Il aurait dû agir immédiatement en modifiant la loi sur les banques en vue de diminuer les taux d'intérêt hypothécaire. De cette manière, monsieur l'Orateur, l'économie n'aurait eu à subir pour ainsi dire aucune pression inflationniste. Qui plus est, le ralentissement que connaît l'industrie du bois au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Colombie-Britannique, se serait atténué et les 20 p. 100 de chômeurs du bâtiment auraient trouvé un nouvel emploi. Loin d'exercer de nouvelles pressions inflationnistes sur la main-d'œuvre et les ressources, une telle mesure aurait tout simplement diminué la liste des prestataires de l'assurance-chômage.

Deuxièmement, il aurait fallu faire bénéficier les groupes à revenu moyen et faible d'une réduction d'impôt appréciable afin de compenser l'inflation et de stimuler la demande pour mettre fin à la stagnation économique. Au contraire, on nous propose une augmentation d'impôt déguisée et malhonnête, qui vise le contribuable moyen, par le biais de modifications apportées au règlement de l'assurance-chômage.

Troisièmement, il aurait fallu que le gouvernement s'engage publiquement à bloquer les prix du pétrole, mesure qui aurait bénéficié à la fois à l'industrie et à chaque famille canadienne. A la place, bien entendu, nous obtenons le contraire, c'est-à-dire une hausse de prix autorisée par le gouvernement et une taxe d'accise spéciale de 10c. le gallon.

● (1650)

Quatrièmement, le salaire minimum fédéral devrait être porté à \$3 l'heure, ce qui est encore indispensable pour permettre aux personnes touchées de conjurer l'inflation.

Finalement, monsieur l'Orateur, dans le domaine de l'inflation et du chômage, le Canada a besoin d'un programme national d'expansion tenant pleinement compte de nos avantages à brève et à longue échéance. Notre indépendance virtuelle en matière de ressources pétrolières nous donne un véritable avantage sur les pays industriels du Marché commun et sur le Japon dans l'avenir immédiat, même si leur population est plus considérable et leurs marchés plus étendus. Nos vastes ressources naturelles nous procurent un avantage à longue échéance que nous partageons avec quelques rares pays.